



Motion des retraités CGT PSA

Réunis en Assemblée Générale annuelle le mardi 22 mars 2022, les retraités CGT de PSA Sochaux ont adopté la motion suivante, adressée aux parlementaires du Pays de Montbéliard.

Copie à la presse

Depuis des années, nos retraites sont peu à peu amputées, par les sous-revalorisations successives, par l'augmentation de la CSG, par la suppression de la demi-part fiscale des veufs et veuves, par la décote sur les retraites complémentaires.

Quand on a travaillé toute une vie, est-ce normal d'être ainsi maltraité ?

Cette année, le gouvernement et les députés (LREM, MODEM) qui ont adopté la loi de finance de la sécurité sociale en ont rajouté une couche.

Alors que les prix s'envolent : carburants, gaz, électricité, nourriture et mutuelles, nos retraites n'ont été revalorisées que de 1,1 % pour la retraite de base (1% pour la complémentaire). Tous les retraités sont impactés.

Comme si cela ne suffisait pas le gouvernement et les parlementaires ont décidé à la majorité de sous-revaloriser (+0,2 %) les seuils qui déterminent le taux de CSG payé par les retraités.

Par ce stratagème, des milliers de retraités modestes changent de tranche et se retrouvent avec une CSG majorée.

Un ou une retraitée qui avait 1380 € de retraite nette se retrouve avec 1330 €. Soit 50 € de moins par mois, 600 € dans l'année.

Pensez-vous qu'avec 1380 € de revenus après une vie de travail à l'usine, en chaîne, en doublage, les retraités soient des nantis ?

600 € de moins ! Ce n'est peut-être rien pour un député, mais pour nous c'est presque un demi-mois de retraite. C'est autant d'euros qu'il faut compter quand on va faire les courses, quand on veut se déplacer en voiture, quand on voudrait participer à des activités culturelles et de loisir, quand on voudrait quand même offrir un cadeau pour l'anniversaire des petits-enfants.

La honte pour ceux qui ne respectent pas leurs anciens.

Que compter vous faire pour corriger de telles injustices, pour revaloriser enfin nos retraites, pour revenir sur les augmentations de CSG, sans attendre le projet de loi de finance rectificative qui n'interviendra qu'en fin d'année ?

Nous demandons une augmentation immédiate de 300 € des retraites et leur indexation pour garantir notre niveau de vie.

Pour les retraités CGT PSA Sochaux

Bruno Lemerle 06 07 59 57 73

b.lemerle@laposte.net